En police correctionnelle!

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Band (Jahr): 1 (1898)

Heft 35

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-248147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

feyes po aittirie ios galants. Elles sont pu que dgenties, elles ain toudges les pu bé sourires chu les lèvres, elles fain ios pu bé leuyes. Tiain le boube feume sai pipe, et qu'ai demainde se lai femiere les dgeaine, oh non, diain teyes i aime bin coli. Mairiais, c'a atre tchose. Ote tai pipe, te m'empouegennes, voili ço qu'en oue.

An ri, an adjouyeux en allam recidre lai béné-

An ri. an adjouyeux en allam recidre lai bénédiction di tiurie, coli dure in mois, et peu aipré venian les soucis et le réchte. I ne veu tot dire, car i n'aipe l'intention de détrure totes les illusions qu'an se fait alvain de se mairiai. I veu seulement aitirie l'ettention des djunes dgens chu ço qu'existe dain le mairtaidge, po que ai ne fechin a moins que des demé aitreppais. I ne veu pe signai mou paipie, car i crain d'être baittu pai les vies.

Bon djouë tot le monde.

Cote de l'argent

Du 25 août 1898

Argent fln en grenailles . . fr. 106 ele kito.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 33 du Pays du Dimanche :

124. CHARADE.

Mal-herbe (Malherbe).

125. ÉNIGME.

Une plume.

126. QUESTION.

Le doux (Le Doubs).

127. MOT CARRÉ.

DAVID

AVISO

VIRER

ISERE

DORER

Ont envoyé des Solutions complètes: MM. Lustucrû à Delémont.

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Champion. commis à Delémont; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; L. C. de Rosselet; Jeanne G. D. à Courrendlin.

132. MÉTAGRAMME.

1er mot. - Un rassemblement.

2^{me} » — Un corps sphérique.

3^{me} » — Un crustacé.

4me » — Certain mouvement de la mer-

5^{me} » — Un gallinacé.

133. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir les termes dont voici les définitions:

X Une consonne.

X X X Dieu vous en préserve.

X X X X X Les marins l'invoquent enpéril.

X X X
Se trouve dans le vin.
X
Une lettre de l'alphabet.

ene lettre de l'arphabet.

134.ÉNIGME.

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près du même âge,
Dans deux rangs différents, mais du même apanage;
Nous avons, en naissant, un palais pour maison,
Qu'on pourrait mieux nommer une étroite prison.
Il faut nous y forcer pour que quelqu'un en
sorte,
Quoique cent fois par jour on nous ouvre la
porte.

135. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X 1º Prénom masculin.

X X X X X 2° Contraire de douce.

X X X X X 3° Synonyme de songer.

X X X X X 4º Reine étrangère.

X X X X X 5° Divinité mythologique.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 6 septembre.

Çà et là

La chaleur. — Il n'y a pas à dire. Le froid et le chaud sont d'excellents sujets de conversation.

C'est le chaud, en ce moment, qui rend éloquentes ses victimes.

Dimanche dernier, on a enregistré au thermomètre — à l'ombre bien entendu — le maximum de 33°2.

C'est peu si on compare cette température au maximum du siècle.

Ce maximum s'est produit deux fois à Paris, le 9 juillet 4874 et le 4 juillet 4881. C'était 38°4.

Depuis le milieu du dix-huitième siècle, ce degré de chaleur n'avait pas été atteint.

Comme on le voit, nous avons encore cinq degrés de marge. Donc, consolons-nous. Le mérite des comparaisons, dans ces cas, est précisément d'avoir une certaine vertu consolatrice.

La sieste. — Beaucoup de personnes, en cette saison, aiment à faire un petit sommeil l'après-midi.

Cette coutume est-elle saine ou malsaine?

Les médecins — race semblable sur ce point aux grammairiens — n'ont pas encore tranché le litige.

Les uns autorisent, les autres déconseillent. Hippocrate et Galien, assure-t-on, s'allongeaient après le repas de midi. On prétend même qu'Esculape se laissait aller à un leger somme. Mais Esculape a-t-il jamais existé?

La sieste enfante parfois des migraines. Au moral, elle risque de rendremous des gens qui n'ont pas besoin de s'amollir.

C'est surtout dans les pays chauds qu'on pratique la siest. Les Espagnols en sont partisans. Le mot lui-même est d'origine espagnole et la langue de Cervantès l'a empruntée ellemême à celle de Cicéron. *Siesta* dérive, en effet, de *sexta hora* (la sixième heure du jour).

C'est peut-être pour cela que les Espagnols ont été battus par les Yankees. *Time is money*, et, dormir. c'est perdre du temps, de l'argent et de l'avance.

Publications officielles

Les candidats qui se proposent de subir l'automne prochain leur examen théorique ou pratique de notaire sont invités à envoyer leur demande à la direction de la justice avant la fin août.

Convocations d'assemblées

Bassecourt. — Le 28 à 2 1/4 pour renouveler la commission d'école, voter l'art. 10 du règlement de jouissance, statuer sur une demande des habitants de la Cité, etc.

Montavon. — Assemblée bourgeoise le 28 à 4 h. pour décider si la corporation veut conserver son assistance, statuer sur une réclamation, etc.

Les Bois. — Le 4 sept. après l'office pour passer les comptes, réparer un puits.

Fontenais. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes, décider et voter, cas échéant un règlement de police.

Réclère. — Le 28 à 42 1/2 pour nommer l'adjoint, décider de quelle manière les terrains communaux seront mis en adjudication, etc.

Soubey. — Jeudi 1^{er} à 9 h. pour arrêter le budget, nommer l'instituteur, etc.

Lajoux. — Le samedi 27 à 7 h. du soir pour discuter du téléphone, de la vente des gaubes, de l'acquisition du Glaniesin, etc.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 28 à midi pour voter le crédit pour les réparations de la tour.

En police correctionnelle!



Le Juge : « Voyons! D'abord, votre personnalité. Etes-vous célibataire ou marié ?

Le témoin : (soupirant).....

Le Juge: « Ah! je comprends déjà!... Vous êtes marié!»

L'Editeur: Société typographique, Porrentruy.